

TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?

Déclaration du groupe de la Mutualité

Le cadre législatif et réglementaire en faveur de la neutralité carbone a été pensé et construit autour des grandes entreprises. Les TPE-PME sont rarement prises en compte dans ces mesures, leur engagement représente pourtant un enjeu aussi considérable qu'incontournable compte tenu de leur part dans notre économie.

La bonne volonté ne suffira pas à répondre à nos engagements environnementaux et à mettre en place le passage à une neutralité carbone. Si l'on veut dépasser les discours il est essentiel que les préconisations concrètes de cet avis soient rapidement mises en œuvre afin de permettre à tous de s'engager dans la transition écologique.

Pour y parvenir il faut faire de la neutralité carbone un atout et non une difficulté ou une contrainte supplémentaire pour les TPE- PME. Au-delà de l'amélioration de l'image et de son impact auprès des clients, les gains en termes de compétitivité doivent être mieux connus et encouragés.

C'est tout l'enjeu d'un financement adapté aux réalités des TPE-PME pour favoriser la nécessaire modernisation qui se heurte aux capacités d'autofinancement souvent limitées dans ces entreprises. Des incitations aux investissements sont indispensables et leur financement doit être favorisé, condition sine qua non à un passage réussi à la neutralité carbone.

Au-delà, l'hétérogénéité des TPE-PME est une difficulté qui ne peut être surmontée que par une approche par branches professionnelles, telle qu'elle est préconisée dans l'avis. Aucune autre solution ne permettra d'imaginer des solutions accompagnées d'outils adaptés à chaque secteur d'activité.

Enfin le dialogue entre les différents acteurs doit être renforcé. L'exemple des PDE (Plans déplacements entreprises) a montré que les échanges entre collectivités, entreprises et acteurs locaux permettent de véritables synergies. Ils pourraient se développer davantage sur de nombreux autres sujets.

Le groupe de la mutualité souligne et appuie l'importance accordée à la formation professionnelle et plus largement à la pédagogie pour les dirigeants comme pour les salariés. Si des outils et incitations concrètes sont indispensables c'est aussi un changement culturel qui est en jeu. Formation, échanges d'outils et de bonnes pratiques à travers les clubs ou le réseau des chambres consulaires par exemple sont aussi des moyens pertinents pour inciter les TPE PME à amorcer la transition nécessaire.

La prise de conscience des enjeux et dangers du changement climatique se renforce chaque jour. Elle doit être accompagnée d'outils de mobilisation des acteurs, en l'occurrence du tissu de TPE-PME dont le rôle dans les évolutions culturelles est majeur.
Le groupe de la mutualité a voté l'avis.